

PASSPORT BP

PARCOURS DE SOINS
POUR PERSONNES
BIPOLAIRES



Mettre en œuvre une prise en charge intégrée (psychiatrique et somatique) spécialisée et personnalisée des patients atteints de trouble bipolaire avec un suivi rapproché et coordonné par des case-managers à l'aide d'outils numériques

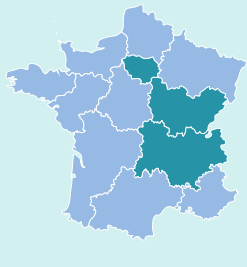


Porteur du projet :

Fondation FondaMental

Partenaires :

3 CHU, 1 CH, 2 UFR, SEMEIA, SBT/Happy Neuron, UNAFAM, ARGOS



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ÎLE-DE-FRANCE



Durée :
5 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
3.908,5 K €



Patients souffrant
d'un trouble bipolaire,
soit 1.100 patients



Publié au
Journal officiel
du 21/09/2019 et
modifié le 31/03/2023



Financement complémentaire :
à la dotation pour les établissements
et au forfait par patient pour les
fournisseurs de solutions numériques,
assortis d'1 part d'intéressement aux
résultats pour tous les intervenants

Art.
51

Innovation

En santé